

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage d'été à Marsanne 2017

« VOYAGER AU FIL DES MOTS »

À renvoyer
accompagné de votre chèque d'arrhes à :

Au fil de la plume

Maison des associations
41-43, rue Raymond du Temple
94300 Vincennes

Mr Mme NOM
PRÉNOM
ADRESSE
.....
.....
CODE POSTAL VILLE
TÉL. HABITUEL AUTRE TÉL
E-MAIL @

Je m'inscris au stage d'été à Marsanne

du samedi 12 (14 h) au vendredi 18 août (14 h).

Je règle les arrhes (180 €) par chèque joint (postal ou bancaire)
à l'ordre de « Au fil de la plume »

Date signature :

COÛT DU STAGE

515 € + cotisation annuelle : 30 €
chèque d'arrhes : 180 €
Le restant dû devra être réglé auprès de
l'animateur le matin du premier jour du stage.

COÛT DE L'HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE

58 €/jour à régler à la fin du séjour auprès
du centre d'hébergement
Votre inscription entraîne automatiquement
la réservation d'une chambre auprès des
Collines de Fresneau - Maison St-Joseph.
Merci de ne pas contacter le secrétariat des
Collines de Fresneau, nous nous chargeons
des relations avec le lieu d'hébergement.
Supplément location draps : 7 €.

COVOITURAGE

Nous vous communiquerons les
coordonnées des participants qui souhaitent
se rendre Marsanne en co-voiturage.

RÉSERVATION

Votre inscription sera ferme et définitive
dès réception du bulletin d'inscription et
du chèque. Un accusé de réception et une
confirmation de votre inscription vous
seront envoyés par mail (ou par la Poste si
vous n'avez pas d'e-mail), vous précisant les
conditions pratiques de l'atelier d'écriture.

CONDITIONS DE DÉSISTEMENT

- à plus de deux mois de la date de démarrage de l'atelier, le remboursement des arrhes sera intégral ;
- à plus d'un mois de la date de démarrage de l'atelier, la moitié des arrhes versées vous sera remboursée ;
- à moins de deux semaines de la date de démarrage de l'atelier, *Au fil de la plume* conservera la totalité des arrhes.

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

ATELIERS D'ÉCRITURE
Au fil de la plume